

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

du

Lieu de Vie et d'Accueil Seuil

Introduction

2020, une 3ème décennie commence pour Seuil ...

Regards sur les deux premières

2000 - 2009, les années difficiles, de tâtonnements et de recherches :

- *2000, mai*, création de Seuil Normandie, préfiguration d'un Seuil à Paris, par Bernard Ollivier, écrivain-voyageur et ancien journaliste.
- *2002, mars*, 1ère marche, 4 mois et 2500 km en Italie du Nord, avec les jeunes Nicolas et Christophe et leur accompagnant Marcel Guérard, seul Nicolas ira au terme de la marche.
- *Juillet*, 2ème marche avec Valéry et Tristan et Olivier Delalande leur accompagnant. Valéry va au bout.
- *2003, juin*, création de l'Association Seuil avec un siège parisien.
- *2003*, 6 marches de 2 jeunes prévues, une seule organisée qui ne partira pas, suite à l'interdiction des séjours à l'étranger après le décès accidentel d'un jeune placé en Afrique. Une mission d'inspection est diligentée par le Ministère de la Justice.
- *2005, mai*, arrêté du Préfet de Paris autorisant Seuil à créer un « lieu de vie et d'accueil itinérant » après avis favorable à l'unanimité du Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS).
- *Septembre*, reprise de l'activité interrompue depuis novembre 2002, avec la marche en Italie de Kamel et Karima et leur accompagnant Patrick Villenave, la dernière dans cette configuration.
- *2006, juin*, 1ère marche « **en solo** », le jeune Medhi et son accompagnant, Christian Benacer.
- *2007, juillet*, accord avec la PJJ pour le cadre expérimental et la marche « en solo ».

- 2008, janvier, autorisation donnée par l'ASE Paris, à titre expérimental et pour deux ans, d'organiser 12 marches pour les jeunes suivis au civil.
- Février, signature, avec la PJJ, du cahier des charges pour 12 marches pour les jeunes suivis au pénal.
- Septembre, à la demande de l'ASE et de la PJJ, recrutement d'un directeur, Jean Claude Compagnon et d'une assistante, Marie-Christine Bourgeois, les deux premiers salariés de l'association, hormis les accompagnants qui l'ont toujours été.
- 2009, juin, interdiction pour une année des marches à l'étranger, pour la PJJ, pour cause de grippe H1N1.
- Juillet, Seuil quitte les locaux de la Prévention Spécialisée, au 35 de la rue Jussieu dans le 5ème pour rejoindre le 20ème et le 31, rue Planchat dans un espace plus confortable (aujourd'hui trop petit).
- Septembre, conséquence de l'interdiction des marches, pas de prolongation du contrat de Jean-Claude Compagnon pour des raisons économiques, il est remplacé par Paul Dall'acqua à titre bénévole.

Au terme de cette 1ère décennie, 25 marches organisées, 27 jeunes partis et 24 accompagnants.

2010 - 2019, les années de consolidation et d'ouverture sur l'Europe

- 2010, juin-juillet, deux évaluations, l'une, à l'interne réalisée par les membres opérationnels de Seuil avec l'accompagnement méthodologique du cabinet Techné-conseil sur l'organisation des marches, et l'autre, externe conduite par le cabinet PROéthique sur l'impact des marches auprès des jeunes.
- Juin, le 24, fête pour les 10 ans de Seuil avec la présence de professionnels, d'invités et de jeunes. Un moment particulier avec le collage sur la façade du 31 rue Planchat du Gavroche avec son bâton de marche, réalisé par un artiste peintre, Jean-Marc Paumier.
- 2012, avril, premier élément constitutif de l'équipe éducative avec le recrutement d'Anthony Bigot, multi accompagnant de marches, en charge du suivi des marches.
- Septembre, parution du livre « Marcher pour s'en sortir » sous la direction de David Le Breton, Daniel Marcelli et Bernard Ollivier.
- Décembre, le 20, visite de Jean-Louis Daumas directeur de la PJJ, le jour du départ pour l'Espagne du jeune Akim avec son accompagnant Mohamed Kourou.
- 2013, mars, le 29, fin de la marche d'Akim et signature de la 1ère convention triennale avec la PJJ en présence de M. Daumas, son directeur et Bernard Ollivier, le président de Seuil.
- Novembre, rapport d'évaluation réalisé par PROéthique sur le devenir des 24 jeunes ayant bénéficié de l'accompagnement de Seuil en 2012.
- 2014, janvier, le 1er, habilitation de Seuil à 15 ans par l'ASE Paris.

- 2015, février, le 11, parution du livre « Marche et invente ta vie », 2000 km pour se reconstruire, de Bernard Ollivier, 14 portraits d'adolescents ayant marché avec Seuil.
- Mars, présentation de « Démarche », film documentaire réalisé par Stéphanie Paillet sur la marche d'Éléonore et de son accompagnant Christophe Piquemal.
- Juin, Bernard Ollivier décide de quitter la présidence de Seuil, Patrick Béghin lui succède.
- 2016, mars, Seuil accompagne l'association italienne Lunghi Cammini pour le développement d'un projet de marche. 3 marches partiront entre la fin 2017 et début 2018.
- Juillet-octobre, Seuil s'expose à l'abbatiale de Conques.
- Décembre, signature de la 2ème convention triennale avec la PJJ par la directrice, Mme Catherine Sultan et Patrick Béghin, le président de Seuil.

2015-2018, Between Ages Network for young offenders and NEETs (¹)

Projet européen pour un réseau d'acteurs sociaux en direction des jeunes délinquants ou en difficultés sociales, sous la coordination de l'université privée FHD de Dresde, financé par Erasmus Deutschland.

Avec un double objectif, la recherche et l'échange des pratiques.

- 2015, octobre lancement du programme par les associations partenaires : les deux allemandes, FHD et Bischof-Benno-Haus, une belge Alba-Oïkoten, une italienne, Il Portico et le ministère de la Justice des mineurs, une française, Seuil.
- 2016, mars, à Herent, près de Louvain, au siège d'Alba. La marche est un outil éducatif utilisé par toutes les associations présentes. Ce dénominateur commun fédère les participants à centrer leurs échanges sur la marche comme réponse éducative.
- Septembre, échanges de pratiques et 1ère conférence internationale au Bischof-Benno-Haus, Schmochtitz, près de Dresde.
- 2017, mars, échanges de pratiques et 2ème conférence internationale à Rome
- Septembre, échanges de pratiques et **3ème conférence internationale à Paris**, sur le thème « La marche de rupture, réponse éducative pour la réinsertion des jeunes en difficulté ». Daniel Gacoin, directeur de PROéthique présente les conclusions de l'étude d'évaluation conduite auprès de 56 jeunes marcheurs Seuil en 2015 et 2016. Mme Madeleine Mathieu, directrice de la PJJ, conclut cette conférence.
- 2018, mars, échanges de pratiques et 4ème conférence internationale à Dresde
- Septembre, échanges de pratiques à Herent au siège d'Alba et conférence internationale à Bruxelles. et remise du rapport final avec comme thème principal : « Les Marches éducatives ».

¹ Not in Education, Employment or Training (ni étudiants, ni employés, ni en formation)

- 2017, janvier, fin du tournage du documentaire « Le chemin pour se trouver » lors de la fête de retour de la marche d'Israël et Maëla Evans son accompagnante, pour une chaîne de TV coréenne.
- Mars, lancement du réseau Seuil en région avec 12 correspondants.
- Juin, renforcement de l'équipe éducative avec le recrutement de Clémence Nercessian.
- Juin et octobre, marche en France, sur le GR 34 en Bretagne, pour deux premiers jeunes en situation de radicalisation.
- 2018, Mai, un 3ème jeune en situation de radicalisation marche sur le chemin dit des douaniers en Bretagne.
- 2019, juillet, le 15, présentation en avant-première de « Les démons de Ludivine », film documentaire sur la marche de Ludivine et de son accompagnante Julie Tanniou, réalisé par Axelle Vinassac, diffusé sur Arte le mardi 6 août.
- Septembre, un 4ème jeune en situation de radicalisation marche en Bretagne.

Au terme de cette 2ème décennie, 237 marches organisées, 236 jeunes partis et 207 accompagnants.

2020 - ..., les années de développement et de l'augmentation de l'activité

Cette 3ème décennie a commencé de différentes manières ...

D'une, belle,

- Le jeudi 12 mars, avec les « Rencontres Seuil, témoignages de jeunes et paroles d'experts » et la présentation du livre « L'Empreinte de la marche » qui rend hommage aux jeunes partis avec Seuil, à travers les blogs de 45 jeunes qui ont marché entre 2012 et 2017. Aujourd'hui le plus âgé a 25 ans, la plus jeune 18. Une dizaine d'entre eux ont répondu à l'invitation. Ils sont venus, qui avec sa mère, qui avec son père, qui avec son oncle, qui avec son copain ou seul. L'un est papa, deux sont maman ... certains ont revu leur accompagnant ... pour certains, le retour n'a pas été toujours facile mais la marche leur a permis, à tous, de rebondir et d'aller de l'avant. Elle est toujours vivace dans leur « tête ». Leur présence et leurs témoignages émouvants ont confirmé que Seuil est sur le bon chemin. Mr Michel Lehry, adjoint au chef du bureau des partenaires institutionnels et des territoires, a conclu cette journée, au nom de Mme la Directrice de la PJJ.

D'une, sidérante,

- Le mardi 17 mars, le Président de la République a décidé le confinement pour faire face à la crise sanitaire du coronavirus, les marches en cours ont été interrompues et les jeunes ont regagné leur famille ou les foyers où ils étaient placés précédemment. Chacune de ces marches pourrait être reprise, en fonction de l'évolution de la situation de chaque jeune et de celle de l'épidémie. L'activité de Seuil est suspendue ...

Ce confinement est un moment terrible où le temps s'étire à l'infini, mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, il a des points communs avec la marche Seuil ... n'entendons-nous pas que le confinement, c'est une présence permanente des autres (dans la très grande majorité des situations), un rendez-vous avec soi-même, avec ses émotions et une invitation à la méditation ... comme la marche Seuil !

D'une, constructive,

- Le jeudi 23 janvier, réunion avec la PJJ sous l'égide de Mr Lehry avec la présence de la Direction Inter Régionale (DIR) IDF-OM pour évoquer le renouvellement de la convention triennale et présenter le projet de « Contrat à Impact Social » qui pourrait éventuellement faire l'objet d'un volet de la nouvelle convention triennale. La question du prix de journée, jugé trop faible par Seuil, a été évoquée. Mr Lehry a suggéré que ce point pourrait être inclus dans un projet plus large, celui de marches à durée modulable. Seuil rappelle que le « cœur de son métier » reste les marches longues, de 3 mois. Mais pour répondre à la suggestion de Mr Lehry, pourquoi pas une marche d'un mois, pour les jeunes dans leur parcours en CEF, ou les jeunes sortant d'une longue incarcération, et pour répondre à la demande spécifique de la DIR Sud Est, une de 15 jours pour les jeunes « en crise » dans leur placement.
- Mars 2020, début d'une nouvelle évaluation conduite par Mme Bénédicte de la Taulade, sociologue sur un panel de jeunes ayant marché en 2017, 2018, 2019.

D'une, délicate,

- Depuis le 17 mars, Seuil est certes en suspension mais prêt à reprendre l'activité dès l'autorisation donnée. Deux inconnues, la date de cette reprise et de la « réouverture » des frontières, avec l'Espagne et l'Italie, et des conditions. Il est fort probable que les marches, au moment de la reprise, se déroulent en France.

L'activité :

Rappel du projet Seuil

Le Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) Seuil est habilité par la **Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)** dans le cadre d'une convention triennale 2016/2019, en cours de renouvellement, et par l'**Aide Sociale à l'Enfance de Paris (ASE)** avec une habilitation à 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014.

Le LVA propose un séjour, dit de rupture : une prise en charge individualisée – un jeune et un adulte accompagnant – de 90 jours à 100 jours pour une marche en moyenne de 1 600 km, sans téléphone, sans musique, en Espagne, Portugal ou Italie.

... à des jeunes filles et garçons, de 14 à 18 ans et des jeunes majeurs, jusqu'à 21 ans, dans certaines conditions, de la France métropolitaine, suivis par les services de l'ASE ou de la PJJ dont les jeunes incarcérés en Établissements Pour Mineurs (EPM) ou Maisons d'Arrêt (MA).

Ces jeunes ont bénéficié, pour la plupart d'entre eux, de différents placements, foyers éducatifs, centres éducatifs renforcés, fermés, lieux de vie, familles d'accueil, autres séjours de rupture, sans évolution notable ... une prise en charge individuelle peut faire contre point à cette succession de placements collectifs ... les éducateurs « pensent » à Seuil en espérant que ce projet déclenche chez le jeune « le déclic » (re)mobilisateur.

Seuil, les mots clé : simplicité de la procédure d'admission, réactivité, pas de liste d'attente, individuel, itinérance, introspection.

Seuil, l'activité validée :

- Avec la PJJ, 990 journées budgétées avec une répartition nationale.
- Avec l'ASE, chaque département prend en charge financièrement les jeunes de son ressort.
- Les journées de marche déterminent les journées d'activité facturées aux administrations respectives et réglées sur la base d'un prix de journée.
 - o 315,41 € pour la PJJ depuis le 1^{er} octobre 2018, intégrant la prise en charge des jeunes radicalisés, dont la marche se déroule en France.
 - o 315,03 € pour l'ASE depuis le 1^{er} janvier 2018

A noter, pour la PJJ, le nombre de journées facturées ne correspond pas au nombre de journées réalisées. Chaque prise en charge est amputée d'une journée, voire de deux si le jeune interrompt sa marche pour une raison médicale et vient à la reprendre.

L'activité 2019

38 jeunes PJJ et ASE ont marché sur les chemins d'Espagne, du Portugal et d'Italie.

Pour les chemins en Espagne, dits de Compostelle, la place devant la cathédrale de Saint Jacques de Compostelle, le Cap Finisterre, son phare et la borne **0** sont les lieux mythiques de ce chemin. Tous photographiés par les jeunes et leurs accompagnants, selfies à l'appui. Le point fort de ce chemin dit de Compostelle, sont les rencontres avec tous ces randonneurs venus des quatre coins du monde. Pour le chemin en Italie, la Via Francigena, les deux jours de repos à Rome sont très appréciés par les équipes ainsi que l'arrivée à un autre cap où finit la terre, le bout du bout du talon, San Maria de Leuca. Le chemin portugais est plein développement d'autant plus que bientôt il pourra commencer d'un autre bout du monde, le Cap San Vincente, pointe la plus méridionale de l'Europe.

Sur ces 38 marcheurs, 3 ont commencé en 2018 et **35 en 2019, 21 PJJ, 14 ASE.**

- avec la PJJ, activité stable au niveau du nombre de jeunes accueillis, en progression pour les journées réalisées et les marches supérieures à 60 jours (critère retenu pour définir une marche comme « réussie »)

** Un point à souligner : la progression des demandes émanant des lieux de détention, Établissements pour Mineurs (EPM) ou Maisons d'Arrêts (MA).*

7 jeunes accueillis (sur 17 entretiens réalisés en détention) sortaient d'incarcération. La sollicitation s'est accrue sensiblement (en 2018, 11 entretiens et 4 accueils). Entre janvier et février 2020, 19 entretiens dont 5 en détention.

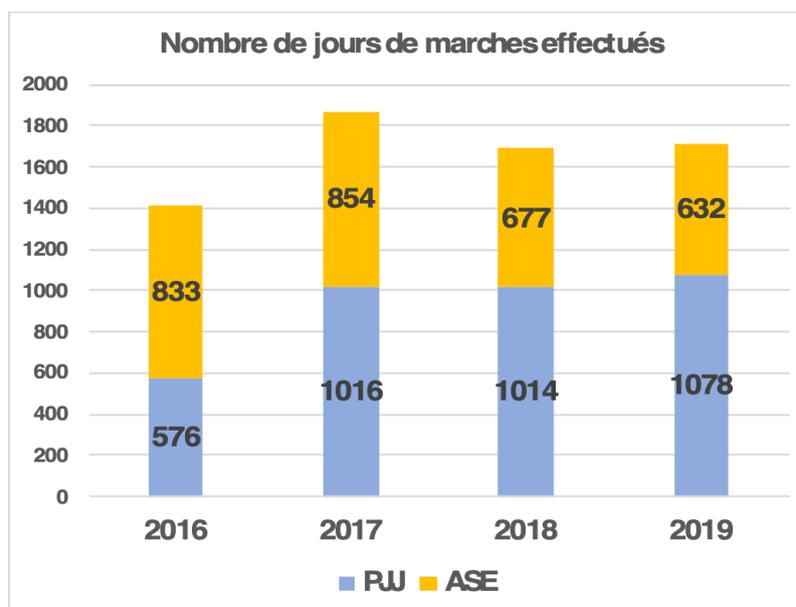
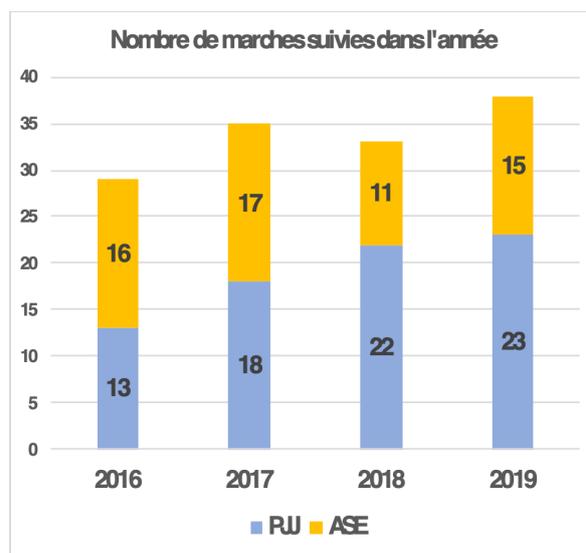
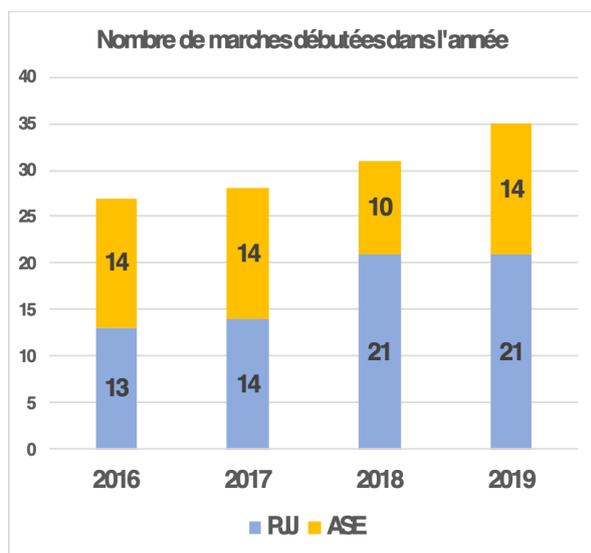
Une marche s'est déroulée en France, en Bretagne, pour une jeune en situation de radicalisation.

- Avec l'ASE l'activité est paradoxale. En progression pour le nombre des jeunes accueillis, en baisse pour le nombre de jours de marche accomplis.

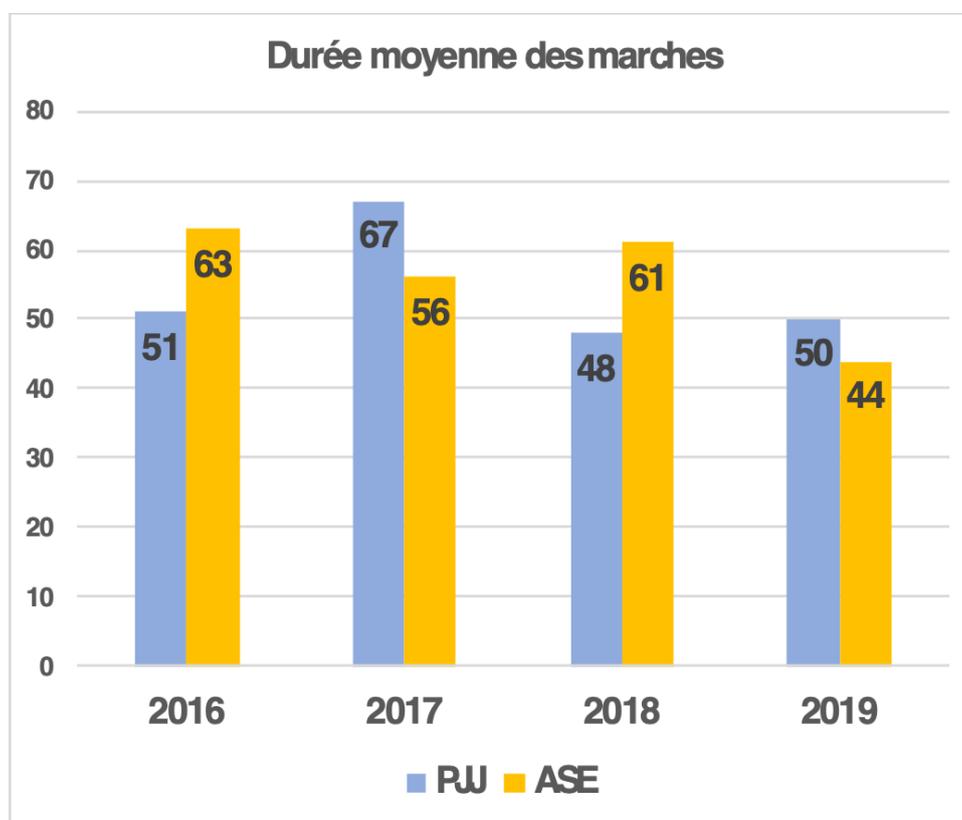
Nombre de Jeunes accueillis			
	Total	PJJ	ASE
2017	35 / 28*	18 / 14*	17 / 14*
2018	32 / 31*	22 / 21*	11 / 10*
2019	38 / 35*	23 / 21*	15 / 14*

* jeunes partis dans l'année référencée

Nombre de Journées de marche			
	Total	PJJ	ASE
2017	1870	1016	854
2018	1691	1014	677
2019	1710	1078	632



Moyenne / Jour		
	PJJ	ASE
2017	67	56
2018	48	61
2019	50	44



*Les **35 jeunes** de 2019 ont effectué de 8 à 99 jours de marche.*

52 % (36% en 2018) des jeunes PJJ et 36% (50% en 2018) des jeunes ASE ont effectué une marche de plus de 60 jours avec une moyenne de 50,47 jours ⁽²⁾ pour la PJJ et 44,35 jours pour l'ASE.

² la moyenne est calculée sur la seule activité des jeunes 2019

La répartition géographique ⁽³⁾ des **35 jeunes (21 PJJ, 14 ASE)** reste inégale.

Pour la PJJ, toutes les régions, à l'exception de celle du Grand Centre (Dijon), sont concernées ... une implantation à développer et à renforcer, notamment dans les régions Grand Est et Sud Est. Pour la région Grand Centre, une rencontre à la Direction Inter Régionale a eu lieu le jeudi 26 septembre, alors ... Une rencontre a également eu lieu avec la DIR Sud Est le jeudi 9 mai.

Pour l'ASE, la situation est plus complexe, le LVA a autant d'interlocuteurs que de départements ... entre 2015 et 2019, seuls 41 départements ont sollicités Seuil.

Direction Interrégionale	PJJ			ASE		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
DIR IDF OM - Paris : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95	2	5	4	5	1	4
GRAND OUEST - Rennes : 14, 22, 29, 35, 44, 49, 50, 56, 61, 72, 76, 85	6	6	4	6	2	8
GRAND NORD - Lille : 02, 27, 59, 60, 62, 80	1	1	3	0	2	1
GRAND EST - Nancy : 08, 10, 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 88	1	1	1	1	0	1
CENTRE EST - Lyon : 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74	3	4	2	0	1	0
SUD EST - Marseille : 04, 05, 06, 13, 20, 83, 84	0	0	3	0	0	0
SUD - Toulouse : 09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82	1	1	2	2	1	0
SUD OUEST - Bordeaux : 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79	0	3	2	0	4	0
GRAND CENTRE - Dijon : 18, 28, 36, 37, 41, 45	0	0	0	0	0	0
TOTAL	14	21	21	14	11	14

NB: En surligné bistre les Inter-régions sans EPM (établissement pénitentiaire pour mineurs)

³ le découpage retenu est celui des 9 inter-régions PJJ

Les jeunes partis en 2019

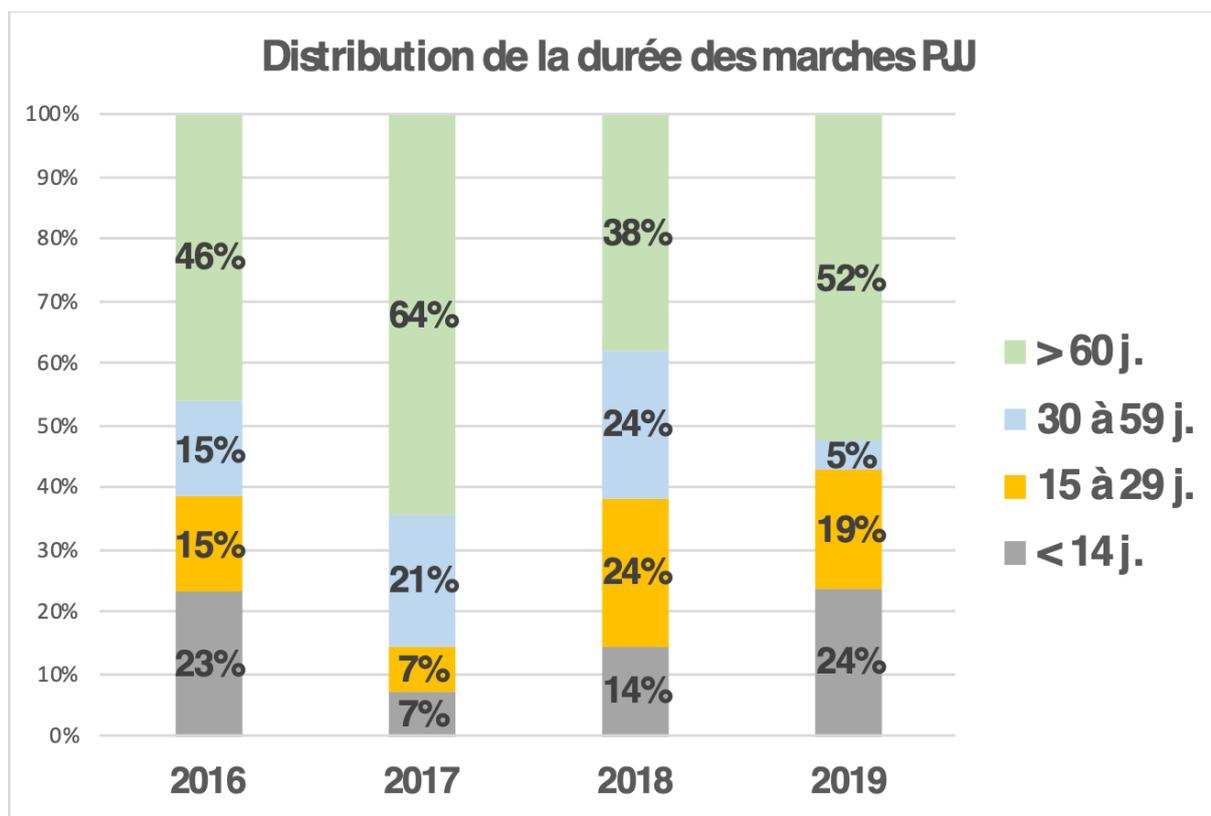
- 21 PJJ

21, dont 3 filles,

- Aymaine, 15 ans et 8 mois, STEMO Angers (49), 92 jours, Charles Aimard
- Ayoub, 17 ans et 4 mois, UEMO Albi (81), 16 jours, Gaëlanne Bernard
- Sofiane, 17 ans et 2 mois, UEMO Villeurbanne (69), 78 jours, Olivier Ingelaere
- Elyesse, 17 ans, UEMO Bordeaux (33), 92 jours, Julie Guery
- Maxime, 17 ans et 2 mois, UEMO Boulogne /Mer (59), 17 jours, Julie Tanniou
- Antoine, 15 ans et 11 mois, UEMO Angoulême (16), 23 jours, Marlène Myon
- Ryan, 15 ans et 3 mois, STEMO Sarreguemines (57), 10 jours, Jade Viguier
- Tristan, 17 ans et 4 mois, UEMO Creil (60), 27 jours, Gaëlanne Bernard
- Mickaël-Angelo, 15 ans et 9 mois, UEMO Toulon (83), 9 jours, Antoine Bour
- Naem, 16 ans et 8 mois, STEMO Rouen (76), 79 jours, Julie Gourmaud
- Kérian, 16 ans et 8 mois, UEMO Corbeil (91), 66 jours, Mathilde Lestra
- Rayan, 16 ans et 6 mois, STEMO Nice (06), 70 jours, Bastien Penet
- Joachim, 14 ans et 4 mois, STEMO Angers (49), 92 jours, Justine Wipf
- Lucas, 16 ans et 5 mois, UEMO Argenteuil (95), 77 jours, Isabelle Yambi
- Omar, 16 ans et 4 mois, UEMO Sarcelles (95), 76 jours, Sophie Lepage
- Ivan, 17 ans et 9 mois, UEMO Hénin Beaumont (62), 40 jours, Eric Jacques
- Hilma, 18 ans, UEMO Drancy (93), 88 jours, Olivier Guibert, Sébastien Buléon
- Médy, 15 ans et 4 mois, UEMO Toulouse (31) 8 jours, Fabrice Daveu
- Romain, 16 ans et 10 mois, UEMO Toulon (83), 97 jours, J. Gazelle, O. Ingelaere
- Mynaël, 18 ans, STEMO Nantes (44), 8 jours, Mathilde Lestra
- Kahina, 14 ans et 9 mois, UEMO Vienne (69), 9 jours, Marine de Haas

- *STEMO : Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert*
- *UEMO : Unité Educative de Milieu Ouvert*

	PJJ					
	Marches	< 14 j.	15 à 29 j.	30 à 59 j.	60 à 89 j.	> 90 j.
2017	14	1	1	3	5	4
2018	21	3	5	5	7	1
2019	21	5	4	1	8	3



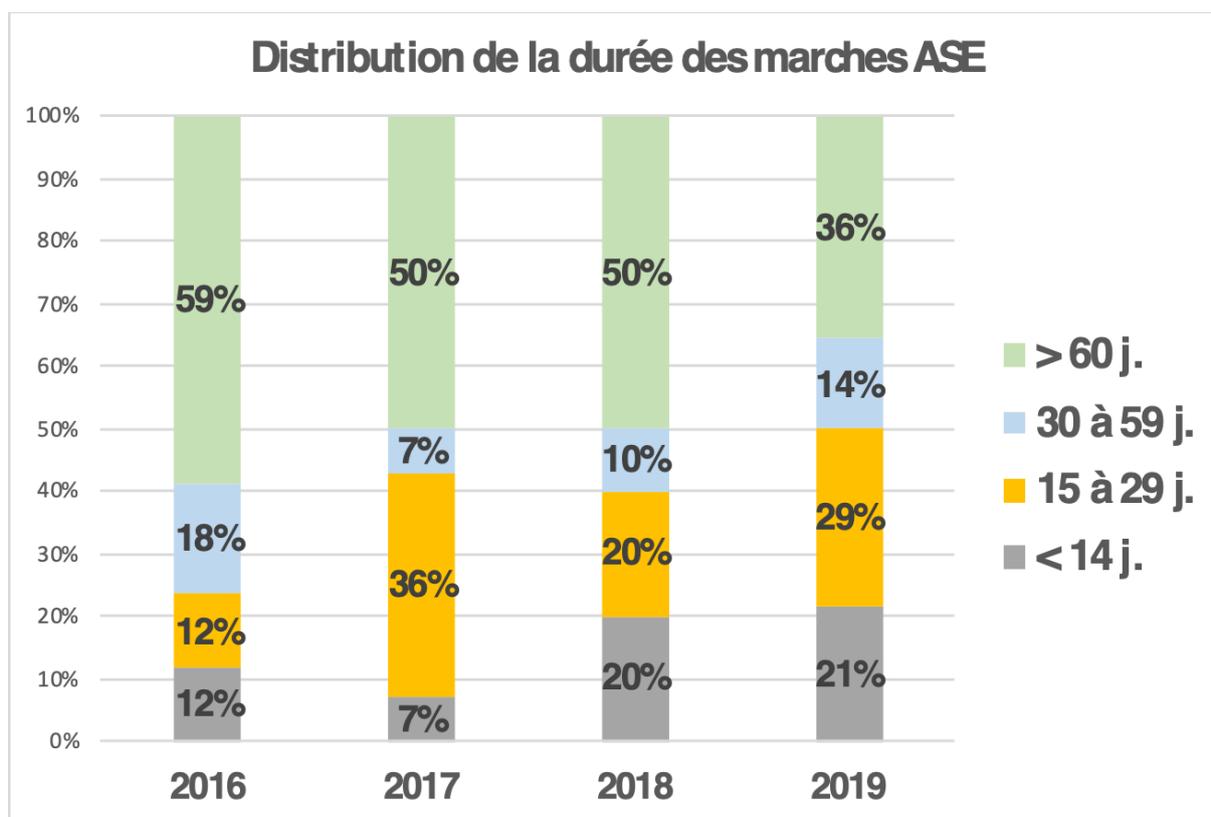
- 14 ASE

14, dont 4 filles

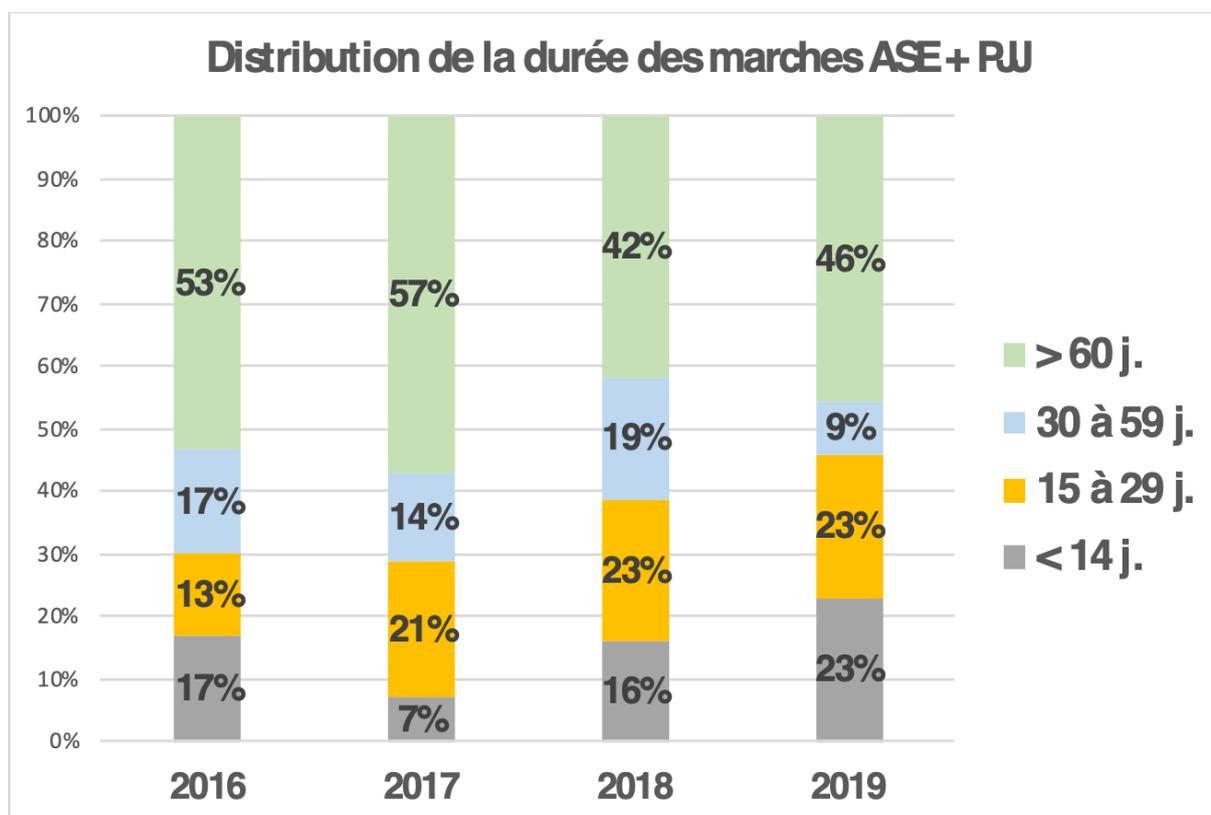
- Yasmine, 15 ans et 8 mois, ASE 85, 64 jours, Olivier Ingelaere
- Sacha, 16 ans et 2 mois, ASE 22, 19 jours, Guillaume Garczynski
- Nesrine, 17 ans et 4 mois, ASE 75, 84 jours, Nadine Cloes
- Aïcha, 15 ans et 9 mois, ASE 75, 18 jours, Hélène Mazaré
- Rahyane, 17 ans et 7 mois, ASE 68, 99 jours, Guillaume Rouland
- Julien, 17 ans et 2 mois, ASE 22, 98 jours, Jacky Moreira
- Nicolas, 16 ans et 1 mois, ASE 35, 53 jours, Clément Champion
- Saël, 17 ans et 6 mois, ASE 75, 70 jours, Anne-Lise Renaud
- Sullivan, 16 ans et 8 mois, ASE 44, 26 jours, Elsa Moulin
- Cornélius, 16 ans et 4 mois, ASE 75, 37 jours, Mireille Alonzi
- Armony, 17 ans et 3 mois, ASE 14, 10 jours, Marine de Haas
- Jimmy, 17 ans et 9 mois, ASE 35, 9 jours, Myriam Guilletat
- Matthieu, 17 ans et 3 mois, ASE 62, 40 jours, Sarah Hermoso

- Maël, 17 ans et 8 mois, ASE 35, 91 jours, Marine de Haas

	ASE					
	marches	< 14 j.	15 à 29 j.	30 à 59 j.	60 à 89 j.	> 90 j.
2017	14	1	5	1	3	4
2018	10	2	2	1	0	5
2019	14	3	4	2	3	2



	PJJ + ASE					
	Marches	< 14 j.	15 à 29 j.	30 à 59 j.	60 à 89 j.	> 90 j.
2017	28	2	6	4	8	8
2018	31	5	7	6	7	6
2019	35	8	8	3	11	5



NB : Le projet de retour est préparé et finalisé, en relation avec l'éducateur référent, pour tous les jeunes ASE et PJJ arrivés au terme de leur marche. Ce projet porte essentiellement sur deux points : le lieu d'accueil du jeune et l'activité, une formation professionnelle ou une scolarité.

Les marches interrompues* avant le terme

* critère retenu : marche de moins de 60 jours

Quand un jeune décide d'interrompre sa marche avant son terme, c'est probablement le mot « *déception* » qui doit venir à l'esprit de chacun des adultes ... sa mère, son père, ses grands-parents, son éducateur, son juge ... qui l'ont soutenu, encouragé, obligé parfois à s'engager dans ce projet. Peut-être celui de la « dernière chance » ? Chacun d'entre eux s'y est, à sa façon, projeté. Le projet a été préparé très souvent de longue date par l'éducateur. Le jeune a bien rédigé sa lettre de motivation, et souvent une belle lettre « *qu'il a écrit seul avec ses mots* », il était bien présent le jour fixé de l'accueil ... et pourtant, 8...18...27...40 jours après, il arrête ... et très souvent sans explication ! Chacun voudrait comprendre.

En 2019, la proportion des marches interrompues reste importante.

- Pour la PJJ, 10 sur 21 départs (près de 48%) dont 8 « décidée » par le jeune, en 2018, 13 sur 21 (62%) dont 5 « décidée ».
- Pour l'ASE, 7 sur 14 départs (50%) dont 5 « décidée » par le jeune, en 2018, 5 sur 10 (50%) dont 4 « décidée ».

La marche Seuil est un projet alternatif, dont la singularité peut être déstabilisante. La procédure d'admission se veut facile, une simple lettre de motivation après le 1^{er} entretien. Seuil souhaite qu'un maximum de jeunes s'en saisisse. Pour autant, le jeune n'a pas appréhendé la réalité du projet : la séparation d'avec sa famille, ses proches, son quartier, ses habitudes, ses addictions ... il est très souvent dans une impasse. L'objectif pour Seuil étant de pouvoir leur offrir cette chance. Les marches interrompues ne sont pas, pour autant, des échecs. Quelque soit la durée de leur marche, elle ne sera pas neutre, laissera une empreinte et le jeune y trouvera sens. Avant de valider l'arrêt de la marche « décidée » par le jeune, des échanges téléphoniques ont lieu entre le le jeune et tous ceux qui ont « porté » le projet auprès de lui, sa famille, son éducateur, son psychologue, voire son juge pour essayer de comprendre et d'infléchir cette décision. Ce temps de réflexion partagée débouche rarement sur un changement. Seuil, c'est toujours une histoire de rencontre et de bon moment. La rencontre entre un jeune et un adulte, il faut que ça « match », dans 99,99% des cas, ça l'est et il faut que la proposition de l'éducateur « *partir avec Seuil* » tombe au bon moment dans le parcours de vie du jeune. Ce paramètre est plus compliqué à évaluer. En partant avec Seuil, le jeune sera inquiet à cause d'un changement radical d'habitudes. Il prend un risque, réel. S'il vit ce projet comme une menace et non pas comme une opportunité, il le mettra en échec. Le jeune se retrouve dans une situation paradoxale, il a peur et on lui demande de devenir acteur de sa vie. Sans se rendre compte, pour autant, qu'il y a beaucoup plus de risques à ne pas vouloir en prendre aucun, qu'en vouloir en prendre certains. Seuil demande une intelligence d'action. Il n'y a pas d'action sans incertitude. S'il n'y a pas d'incertitude dans ce que le jeune entreprend, c'est qu'il exécute. Alors qu'on lui demande d'agir. Et agir vraiment. Agir c'est prendre en compte les contingences de la marche et ses obstacles. Agir, c'est faire avec le changement. Il est souhaitable de conserver au projet Seuil cette part d'incertitude, c'est sa force et qui lui confère un côté magique.

La marche Seuil favorise pour chacun des jeunes « *le monologue intérieur* » qui peut aider à mettre des mots sur les colères et trouver ce qui met en joie. La marche l'amplifie et fait émerger une multitude d'émotions (4). On ne choisit pas ses émotions et pourtant il faut essayer de les apprivoiser, les canaliser, les neutraliser.

Après les évaluations de Seuil de 2013 et 2016, la 3ème sera conduite, cette année, par Mme Bénédicte de la Taulade, sociologue. Ce point des marches interrompues, qui questionne bien naturellement le projet éducatif de Seuil, fera l'objet d'une attention particulière.

10 jeunes PJJ : 8 arrêts volontaires, 2 décisions Seuil

- **Ayoub**, 16 jours, décision Seuil. Après 2 étapes, symptôme d'Osgood, douleur au genou diagnostiquée mais non signalée au départ lors de la visite médicale. OK pour poursuivre avec étapes réduites, mais alcoolisation régulière, consommation de cannabis quotidienne jusqu'à épuisement du stock avec lequel il est parti, mais aussi vol d'argent et de la CB de l'accompagnante.

- **Maxime**, 17 jours, arrêt volontaire, 3 petites étapes ...79 km dont les 2/3 ont été effectués en bus, train ou taxi, se plaignant de douleurs dorsales dues à une légère scoliose connue par le médecin qui a établi le certificat médical du départ et qui a donné son accord. Mais Maxime n'a aucune envie, et son attitude désinvolte est incompréhensible est décourageante.

- **Antoine**, 23 jours, arrêt volontaire. Marche en 2 temps. Après 6 étapes, il trébuche dans les escaliers d'un gîte et se fait une entorse, diagnostic au moins 1 mois d'arrêt. Retour à Angoulême. Reprise de la marche, arrive en Bretagne, se dit malade et reste au lit, il ne souhaite pas repartir.

- **Ryan**, 10 jours, arrêt volontaire. Après un stage sans grand enthousiasme, il rejoint Séville, point de départ de sa marche. Dès le lendemain matin, il annonce avec une certaine arrogance qu'il ne marchera pas. Les échanges téléphoniques avec sa mère comme avec son éducatrice ne le feront pas changer d'avis. Il ne donne aucune explication.

- **Tristan**, 27 jours, arrêt volontaire. 12 jours de marche sur le chemin portugais, 230 Km parcourus avec un bon état d'esprit. Son attitude change radicalement du jour au lendemain, il se plaint de douleur au ventre, consultation à l'hôpital, rien de particulier, il décide ne plus marcher. Il s'approprie le téléphone de Seuil qu'il refuse de rendre et qu'il n'a pas rendu à son retour, qu'il ne peut pourtant pas utiliser ! Il s'alcoolise et consomme du cannabis avec d'autres randonneurs. Aucune intervention, de son père et de son éducatrice, ne le feront changer d'attitude et de comportement à l'égard de son accompagnante. Il en est de même lors de la réunion de retour en présence de son père.

⁴ « *Quand nos émotions nous rendent fous* » de Philippe Jeammet

- **Mickaël-Angelo**, 9 jours, décision de Seuil. Le stage d'avant marche se déroule dans un bon état d'esprit et une belle participation de sa part. Il est content de partir. Arrivé à Séville, il adopte un comportement agressif, menaçant, se mettant en danger. Alternance de vive tension et de moments un peu plus calmes. Mickaël-Angelo manifeste une grande inquiétude, limite panique, en pleurs. Avec sa mère et son éducatrice référent et la juge, la décision est prise de ne pas continuer la marche.

- **Ivan**, 40 jours, arrêt volontaire. Près de 500 Km parcourus, 33 jours de marche, bonne relation avec son accompagnant. Fatigue, un peu malade, plus d'envie, toujours est-il qu'il ne souhaite pas continuer. Déception, il retourne au foyer dans lequel il était placé avant son départ.

- **Médy**, 8 jours, arrêt volontaire. Pendant le stage d'avant marche, il écrit une lettre à sa juge pour lui indiquer qu'il renonce à la marche. Il fait une pseudo tentative de fugue, il revient au gîte et confirme son arrêt.

- **Mynaël**, 8 jours, arrêt volontaire. Pendant le stage d'avant marche, elle rédige une lettre à son juge pour lui indiquer que la séparation d'avec sa mère (relation fusionnelle) lui est trop difficile.

- **Kahina**, 9 jours, arrêt volontaire. Dès le 2ème jour du stage, elle a fait part de son refus de partir. Échange téléphonique avec son père, son éducatrice, et même, chose exceptionnelle, avec sa juge, rien n'y fait. L'intervention de Bernard Olivier, non plus. Elle est ravie de le rencontrer, elle participe au portrait que réalise TF1 sur le fondateur de l'association. Retour chez son père.

8 jeunes ASE : 5 arrêts volontaires, 3 décisions Seuil

- **Sacha**, 19 jours, décision Seuil suite à son comportement, alcoolisation, prise de médicaments et ses mises en danger. Dès son arrivée à Rennes, il fugue pour la journée pour y retrouver « ses démons ». En fin d'après-midi il se présente au foyer où il était prévu qu'il soit accueilli. Une audience a lieu trois jours plus tard, la juge, à sa grande surprise, ordonne, par mesure de protection, une incarcération d'un mois. Il réintègre le foyer où il y séjourne toujours. Le 6 mars 2020, il a sollicité un entretien car il souhaite « reprendre » sa marche ... pour corriger ce premier rendez-vous manqué. Entre temps il fait des démarches suivies par rapport à ses différentes addictions et entreprend une formation en crêperie qu'il doit finaliser en septembre. Le projet de repartir a été validé sur le principe. Même si le séjour à Seuil est de courte durée, il est certain qu'il laisse une empreinte. Sacha en est l'illustration. Mais le COVID 19 va probablement briser ce beau rêve.

- **Aïcha**, 18 jours décision Seuil, elle est partie avec de l'argent, et un téléphone qu'elle refuse de rendre. Retour à Seuil à Paris d'où elle fugue avant l'arrivée de son éducateur. Déclaration faite au commissariat.

- **Nicolas**, 53 jours, arrêt volontaire. Parti de Turin, jeune violoniste brillant qui a offert régulièrement des petits concerts, toujours bien accueilli, il décide que son chemin s'arrête à Rome, 830 km. Retour chez sa mère et a repris sa scolarité.

- **Sullivan**, 26 jours, arrêt volontaire. Il a sollicité reprendre la marche qu'il a effectué entre juillet et août 2018 de 48 jours, pour « finir quelque chose d'inachevé ». En 2019, au bout de 18 étapes, Belle dynamique pendant les deux premières semaines et progressivement sa motivation se liquéfie ... et il répète ce comportement encore et toujours ce qui ne permet pas de tenir un projet tant au niveau de l'hébergement que de la formation.

- **Cornélius**, 37 jours, décision Seuil. Après 1 mois de marche « il disparaît » pendant 36 heures pour « embêter » son accompagnante, il bivouaquait dans un jardin public. Quelques étapes supplémentaires pour éprouver son état d'esprit et changer son comportement, pas de changement. Retour chez sa mère.

- **Armony**, 10 jours, arrêt volontaire. Un départ difficile car pendant le stage d'avant marche elle a un téléphone, qu'elle finit par remettre, après en avoir usé et abusé. Une étape de Roncevaux à Zubiri, 22 km, elle apprend le départ de son copain, elle est effondrée, elle refuse de continuer. Retour au foyer.

- **Jimmy**, 9 jours, arrêt volontaire. Parti joyeux de Rennes, car il allait faire son baptême de l'air pour arriver à Séville. Mais c'est trop loin et c'est trop long, et il décide de ne pas marcher. Retour chez sa mère.

- **Mathieu**, 40 jours, arrêt volontaire. Après un peu plus d'1 mois de marche, il apprend que sa copine le quitte, il ne comprend pas et il veut s'en expliquer. Il refuse de continuer. Retour chez son père.

- **les accompagnants**, « Pas d'accompagnant, pas de marche ».

Pour ces 35 jeunes, 32 accompagnants :

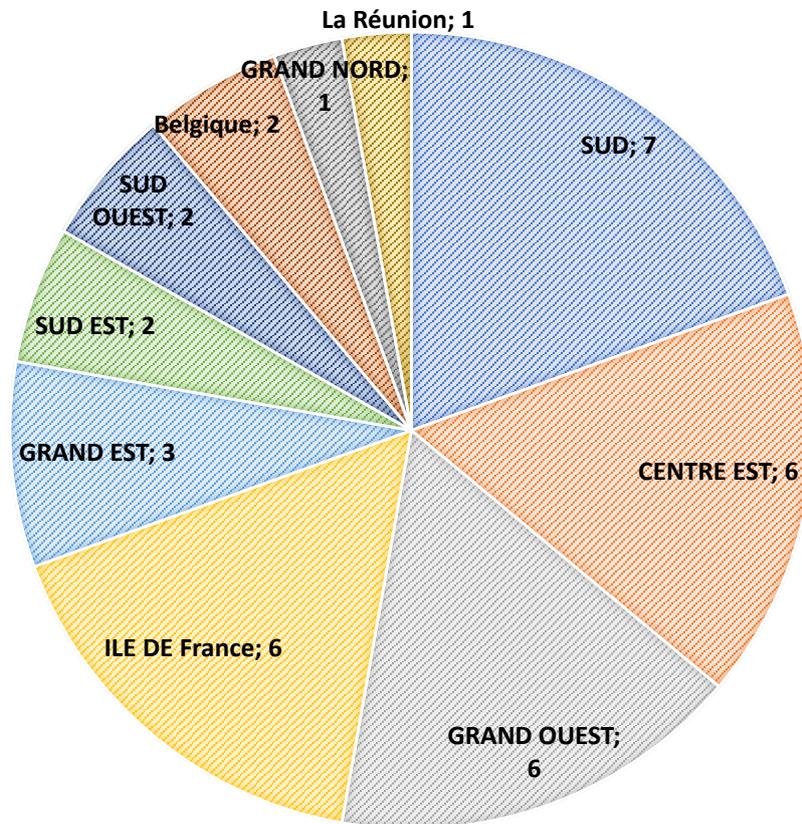
- 19 femmes

Alonzi Mireille, Appriou Camille, Bernard Gaëllanne, Cloës Nadine, De Haas Marine, Gourmaud Julie, Guéry Julie, Guilletat Myriam, Hermoso Sarah, Lepage Sophie, Lestra Mathilde, Mazare Hélène, Moulin Elsa, Myon Marlène, Renaud Anne-Lise, Tanniou Julie, Vigier Jade, Wipf Justine, Yambi Isabelle

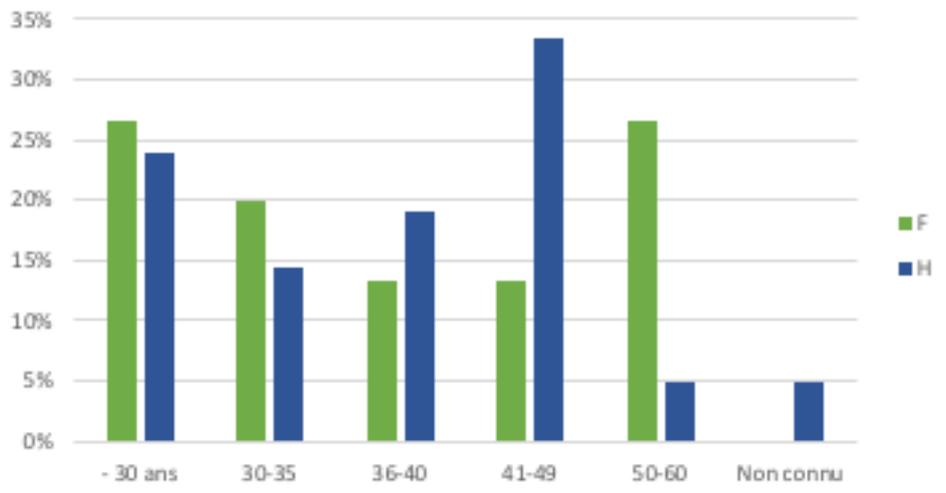
- 13 hommes

Aimard Charles, Bour Antoine, Buléon Sébastien, Champion Clément, Daveu Fabrice, Garczynski Guillaume, Gazelle Jérôme, Guibert Olivier, Ingelaere Olivier, Jacques Eric, Moreira Jacky, Penet Bastien, Rouland Guillaume

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES CANDIDATS RETENUS



RÉPARTITION DES CANDIDATS RETENUS PAR TRANCHE D'ÂGE



Les accompagnants sont salariés de l'association sur la base d'un CDD.

Une adresse mail est dédiée, à leur recrutement seuilrecrute@orange.fr, elle est gérée par Nathalie Salomon. Une annonce est publiée dans « *Lien Social* », revue bimensuelle. Les correspondants régionaux sont des personnes ressource pour d'éventuelles candidatures. Les séances de recrutement sont organisées deux fois par mois, avec deux entretiens distincts. Deux objectifs : créer un vivier d'accompagnants et les fidéliser.

- l'équipe éducative

- pour le suivi des marches

Anthony Bigot, avril 2012, poste pris en charge dans le prix de journée

Clémence Nercessian, juin 2017, poste non pris en charge dans le prix de journée

Marina Ferrari, mars 2016. Elle a une albergue en Espagne, sur le chemin côtier, à Vega Ribadesella entre Santander et Oviedo. Chaque équipe s'y ressource de 1 à 3 jours. Le financement de ces passages se fait sur la base de vacances.

- pour le fonctionnement

Benjamin Chipan, avril 2019, pris en charge dans le prix de journée

Chanrotha Sim, janvier 2016, pris en charge sur les fonds propres de l'association.

Monique Lemarié, mai 2017, à mi-temps, en charge de la saisie des rapports de marche des accompagnants et des blogs des jeunes, pris en charge sur les fonds propres de l'association.

- l'équipe de bénévoles qui exercent des tâches fonctionnelles :

Nathalie Salomon, en charge du site « *seuilrecrute* » et recrutement des accompagnants ; Etienne Gorog, entretien des accompagnants avec Claude Liscia ; Arthur de Oliveira, relations des adhérents, Colette Born-Demeulenaere, suivi et gestion administrative des personnels ; Bernard Lachal, budget et comptabilité ; Pierre Sauge et Alain Bec, site internet, Bernard Artal, Sylvie Couyumdjian et Laurent Bouclier, graphistes, Anne Lozier et Simon Reckford, photothèque, Brigitte Frickert pour l'administratif.

- **la responsable de la Communication, le mécénat et l'animation de réseau**,
Valérie Chauveau, depuis 2016. Recrutée grâce à la subvention d'une Fondation.

- **le réseau des 19 correspondants Seuil bénévoles régionaux**,

nouveau dispositif de Seuil en construction et développement pour, d'une part le secteur de la communication et du mécénat et d'autre part un lien avec les services éducatifs du territoire.

Grand Ouest : Alain Bec (Nantes), Christine Hallier (Nantes), Félicie Louf (Morlaix)

Centre Est : Clément Champion et Jean-Claude Secchi (Annecy), Gregory Horan (Grenoble), Agathe Fabreges (Chambery) et Frédérique Juttet (Lyon)

Sud Ouest : Philippe Dangla et Jean-Luc Huon (Bordeaux)

Grand Centre : Gilles de Charrette (Dijon)

Sud Est : Patrick Lavarello et Helen Barlow (Marseille), Patrick Plottier (Nice), Brice Rochat (Carpentras), Jean-Luc Augustin (Ste Maxime)

Sud : Guillaume Rouland (Montpellier), Patrick Viguiet et Geneviève Lombard (Toulouse)

Paul Dall'Acqua
Directeur de Seuil
22 avril 2020